Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213501398-20260330-0530032026-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

Date de convocation : 23/03/2026
Date d'affichage : 02/04/2026
Nombre de Conseillers : en exercice : 29
Présents : 27
Votants : 29

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de LAILLÉ

*Séance **du 30 mars 2026***

L'an **deux mil vingt-six,** le **trente du mois de mars** à dix-neuf **heures**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de **Mme Françoise LOUAPRE, Maire.**

Présents : Mme Françoise LOUAPRE . M. MOSSET . Mme BUSIGNIES . M. MORANGE . M. GILLOT . Mme GLEMAU . M. JORE . Mme DUCOUDRÉ . Ms SOUFFLET . DEMELIN . Mmes GUSTAVE . PELOIS . Ms CHARTIE . GUYOMARCH . Mme ESTIVAL . M. LATOUCHE . Mmes GAUTHIER . CAPLAN. GACHOT . M. JEANMOUGIN . Mme GÉRARD . Ms GAULIN-CRESPEL . PERRINE . ROSSÉ . Mme SAHEL . M. ICAZE . Mme JAAFAR. .

Absents excusés :

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme BARILLOT à M. JORE
M. D'HERVÉ à M. MORANGE

M. Benoît CHARTIE a été nommé secrétaire.

****

N° 05

OBJET : <u>Désignation des conseillers municipaux représentants la commune au CLIC'Alliâge</u>

Mme la Maire, rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 17 juin 2014, il avait été décidé d'adhérer au CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) « Alli'âges ».

Le CLIC :

- informe sur l'offre de services de proximité, d'aides, de soins, sur les structures sanitaires, médico-sociales et sociales,
- détermine les besoins des usagers, et les accompagne dans la recherche de solutions,
- apporte l'aide administrative nécessaire et aide à constituer less dossiers de demandes d'aides,
- organise sur le territoire des actions de promotion de la santé et d'aide aux aidants

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213501398-20260330-0530032026-DE

(réunions d'information, ateliers …).

Le CLIC Alli'âges est porté par une association, composée d'un Conseil d'Administration et d'un Bureau.

Le Conseil d'administration comporte 5 collèges complémentaires représentatifs des acteurs et partenaires du secteur :

- Le collège des membres fondateurs,
- Le collège des représentants des collectivités territoriales et des organismes participant au financement de l'association par le versement d'une subvention dans l'année,
- Le collège des structures ou instances à but non lucratif,
- Le collège des usagers,
- Le collège des autres membres (avec voix non délibérative).

Le Bureau émane du Conseil d'administration qui l'a élu.

Les statuts du CLIC prévoient que chaque commune dispose d'un poste de titulaire avec le concours, en remplacement et le cas échéant, d'un membre suppléant.

A l'unanimité des voix (29 voix pour), le Conseil municipal désigne :
- Mme Sophie PELOIS représentante titulaire et M. Jean, Sébastien ICAZE représentant suppléant, au conseil d'administration du CLIC.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

La Maire, *Le secrétaire de séance,*

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication ou notification du 02/04/2026

La Maire, *Le secrétaire de séance,*